



© Kevin Djedje

Rencontre

16 février 2018

Pour des initiatives associatives et citoyennes dans les quartiers

*Journée d'échanges entre habitant.e.s,
membres des conseils citoyens, accompagnateurs.trices
associatifs et professionnel.le.s de la politique de la ville*



Sommaire

3

Rencontre : Pour des initiatives associatives
et citoyennes dans les quartiers

4

Arpentage d'études sur les conseils
citoyens et la vie associative

5

Vie associative et conseil citoyen
Quels liens existants, à créer, à renforcer ?
L'étude du Mouvement associatif Hauts-de-France

6

Maison des associations et Conseils Citoyens
Les Monographies du Réseau National
des Maisons des Associations (RMNA)

7

La plateforme www.conseilcitoyen.fr
Fédération des Centres Sociaux et CGET

8

Ateliers

18

Note d'ambiance et conclusion de la journée

RENCONTRE :

Pour des initiatives associatives et citoyennes dans les quartiers

Les conseils citoyens ont été une réponse législative pour améliorer la relation entre institutions et citoyens dans le cadre de la Politique de la ville et améliorer la participation des habitants des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), en particulier ceux les plus éloignés du débat public.

■ La mise en place des conseils citoyens sur les territoires a permis de faire certains constats sur la nécessaire montée en compétences sur le sujet de la participation citoyenne dans le cadre de la Politique de la ville :

- Les institutions ont dû développer des stratégies pour aller à la rencontre des citoyens pour mettre en place ces conseils
- Les institutions ont ensuite dû assurer un socle de connaissances nécessaire à la compréhension de l'architecture de la Politique de la ville. Les conseils citoyens ont eu pour effet de réinterroger la vie associative et les autres dispositifs de participation et de concertation sur les territoires et la capacité des écosystèmes locaux à porter de nouvelles initiatives citoyennes et associatives.
- Dans les QPV, il est apparu une frontière entre les actions financées dans le

cadre de la Politique de la ville et la capacité des initiatives locales d'avoir accès aux financements. La région a révisé sa politique en la matière en mettant en place les Projets d'Initiatives Citoyennes (PIC) prenant la suite des FPH. Les PIC garantissent des financements de micro-projets permettant de lancer des initiatives qui pourront ensuite déboucher sur la vie associative.

- Un enjeu de mobilisation du droit commun sur le volet de la vie associative est apparu localement lors de la mise en place des conseils citoyens. Les formations à la vie associative (rédaction de statuts, gestion associative, rôle des associations) dans les points relais du monde associatif (PIVA, MDA, services municipaux aux associations n'ont été que trop peu utilisées dans le cadre de la politique de la ville.

- Enfin, dernier enjeu, celui de l'émergence de nouveaux projets citoyens et

porteurs potentiels de nouvelles activités associatives ou économiques dans les quartiers doit être analysé pour que les territoires soient en capacité de proposer un cadre adéquate à l'apparition de nouvelles initiatives portées par les citoyens.

Le Mouvement associatif Hauts-de-France, le Réseau National des Maisons des associations (RNMA) et l'IREV, centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France ont proposé une journée de réflexion intitulée **"Pour des initiatives associatives et citoyennes dans les quartiers"** pour créer des liens et du débat entre les citoyens et citoyennes, les associations et les institutions.

Pour y voir plus clair,
le glossaire de la politique de la ville de l'IREV :

<http://www.irev.fr/glossaire>



Arpentage autour d'études sur les conseils citoyens et la vie associative

Méthodologie de l'arpentage

L'arpentage est une méthode originale d'appropriation collective d'un texte. Issu de l'Entraînement mental, cette méthode a été développée par des structures d'éducation populaire (Peuple et Culture, CREFAD notamment) avec pour objectif de faciliter l'accès à la lecture d'ouvrages perçus comme difficiles d'accès.

■ Le principe est simple: plutôt que de lire individuellement un texte plus ou moins long, et plus ou moins compliqué, l'arpentage de ce texte consiste à lire collectivement ce texte en le divisant en autant de parties qu'il y a de participants.

Chaque participant lit ainsi sa partie de texte, la critique, se l'approprie, dresse des parallèles avec son expérience personnelle. Puis il restitue ce qu'il retient de sa lecture aux autres participants. Ainsi, en quelques heures, chacun aura eu connaissance de l'ensemble du document, l'aura commenté et critiqué.

Cette méthode a été utilisée le 16 février 2018 pour mettre en discussion l'étude du Mouvement associatif *Vie associative et conseils citoyens: quels liens existant, à créer, à renforcer?* Et les Monographies du Réseau national des Maisons des associations. (Voir ci-dessous pour une présentation de ces documents).

Les participants ont été répartis en 5 groupes (entre 20 et 30 personnes par groupe). Au sein de chaque groupe, chaque participant a eu à lire un extrait de l'étude du Mouvement associatif ou des monographies du RNMA puis l'a restituée aux autres participants.

Cette restitution a permis aux participants de dresser des parallèles avec leur propre vécu autour des conseils citoyens, qu'ils soient habitants, associatifs, ou agent de collectivité.

Cet arpentage a permis de mieux comprendre les enjeux qu'ont provoqués la création des conseils citoyens sur le territoire, entre les mobilisations, le lien aux autres associations, aux collectivités et à la Politique de la ville sur 4 axes reprenant le plan de l'enquête du Mouvement Associatif :

- La mobilisation des conseillers citoyens : un engagement pas comme les autres
- L'accompagnement et l'animation des conseils citoyens
- La question du statut des conseils citoyens et de leur rôle sur le territoire
- Les relations avec les partenaires: Etat, collectivités territoriales et institutions.

Les échanges autour de ces études ont été particulièrement riches et vont pouvoir accroître les réflexions menées par chacun autour des conseils citoyens, la participation des habitants et, plus généralement, les liens entre vie associative et politique de la ville.

VIE ASSOCIATIVE & CONSEILS CITOYENS

Quels liens existants, à créer, à renforcer ?

La mise en place des conseils citoyens depuis leur lancement en 2014 pose de nombreuses questions. Quelle est la place pour les habitants dans la construction de la politique de la ville ? Comment cette instance peut répondre aux problématiques de ces territoires ? Quelle est la réalité de la démocratie participative en leur sein ?

Outre ces questions qui suscitent de nombreux débats se pose celle du lien entre les conseils citoyens et la vie associative. En effet, associations et conseils citoyens partagent certaines problématiques comme celle de la mobilisation des membres, du lien aux pouvoirs publics, de l'animation d'un collectif. Pour autant, chacun a ses spécificités et il importe de qualifier les liens entre associations et conseils citoyens.

C'est pourquoi le Mouvement associatif Hauts-de-France a mené une **étude sur les liens existants, à créer ou à renforcer entre la vie associative et les conseils citoyens**.

L'étude est téléchargeable sur notre site
<https://lmahdf.org/politique-de-la-ville/>

Vous y trouverez une analyse des éléments essentiels concernant les conseils citoyens : mobilisation des habitants, animation et accompagnement, forme juridique, relations avec les pouvoirs publics. **De cette analyse découle un ensemble de réflexions stratégiques et opérationnelles pour les acteurs associatifs et institutionnels** qui sont présentés en seconde partie de l'étude. Enfin, des ressources pour les acteurs qui s'intéressent aux conseils citoyens sont également recensées en fin de document.

Nous espérons que cette étude alimentera vos réflexions sur les conseils citoyens et, plus largement, sur la politique de la ville et les associations.

Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Siège social : 3 rue Camille Guérin - 59000 LILLE
Pôle administratif : ESSpace Amiens. Parc de Beauvillé,
21 rue François Génin - 80000 AMIENS
03 22 66 07 65 - contact@lmahdf.org - www.lmahdf.org
[@lemouvementassociatifhdf](https://www.facebook.com/lemouvementassociatifhdf) [@MouvAssoHDF](https://twitter.com/MouvAssoHDF)

Choisir
l'intérêt
général

L'accompagnement des conseils citoyens par des Maisons des associations

Monographies territoriales

Document disponible à cette adresse :

<https://goo.gl/h1RLYE>

Réseau
national
des
maisons
des
associations

cget
Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

Présentation de la plateforme **conseilscitoyens.fr** par la fédération des centres sociaux et le CGET

Les conseils citoyens sont des instances de participation citoyenne instaurées depuis 2014 dans les quartiers dits « prioritaires » de la Politique de la Ville. **conseilscitoyens.fr** est d'abord un site d'information grand public sur ces instances, permettant notamment de localiser l'ensemble des 1514 conseils citoyens au niveau national et près de 200 pour la région. C'est aussi un espace collaboratif privé destiné à l'ensemble des conseillers citoyens, leur permettant de partager des informations, localement ou nationalement, et de mettre en valeur leurs actions.

**conseils
citoyens.fr**
co-construire la ville

- Pour rester en veille sur l'actualité des conseils citoyens
- Pour accéder à de nombreuses ressources documentaires
- Pour partager des informations au sein de votre propre conseil
- Pour valoriser vos actions et vos productions
- Pour discuter et interpeller les autres conseillers citoyens

UN PROJET PARTENARIAL

■ Conseilscitoyens.fr a été créé en octobre 2016, dans le cadre de la « Rentrée citoyenne » organisée par la Ministère de la Ville, en réponse aux besoins d'échange et de valorisation exprimés par les conseillers citoyens rencontrés à cette occasion. Le CGET, qui est chargé de la mise en œuvre de la politique de la ville au plan national, n'a pas souhaité animer ce site afin de respecter le principe d'autonomie des conseils citoyens vis-à-vis des pouvoirs publics, confiant ce soin à un acteur associatif indépendant : la Fédération des Centres Sociaux de France.

La FCSF travaille en coopération avec ses fédérations locales et/ ou les Centres de ressources pour la politique de la ville (CRPV) afin d'assurer la communication du site et la sensibilisation des utilisateurs localement.

L'ambassadeur régional est Dominique ALAVOINE, Délégué territorial pour la Fédération des centres sociaux nord pas de Calais – Dalavoine.npdcc@centres-sociaux.com

Pour retrouver l'ensemble des participants à cette journée nous vous invitons à vous inscrire sur la plateforme conseilscitoyens.fr

UN OUTIL SÉCURISÉ ET ANIMÉ

■ Les inscriptions des utilisateurs sur conseilscitoyens.fr sont validées sur le principe d'une « validation par les pairs », sous un délai de 48h maximum. Le site est animé par Julien Bastide, délégué à la FCSF depuis 2009, ancien animateur multimédia et journaliste. Son rôle est de produire du contenu pour le site, alimenter régulièrement la rubrique « Ressources », modérer le forum et répondre aux besoins des utilisateurs.

Ateliers

L'après-midi a été consacré à des ateliers thématiques visant à nourrir les réflexions sur les liens entre le tissu associatif local, les initiatives citoyennes et associatives, les dynamiques de projets et l'articulation entre citoyen-association et politique de la ville. Un ou des témoignages ont permis, pour chaque atelier de lancer les discussions entre participants.

Ateliers thématiques :

- 1\ *Connaître le tissu associatif de mon territoire*
- 2\ *Permettre l'émergence d'initiatives citoyennes*
- 3\ *Echanger entre habitants, associations, et service politique de la ville*
- 4\ *Maintenir la dynamique collective d'un projet*

Atelier 1 :

Connaître le tissu associatif de mon territoire

Que connaissez-vous de votre tissu associatif ?

Avez-vous besoins d'outils en particulier ?

Les conseils citoyens éprouvent deux difficultés :

- Identifier ce que font les associations sur le territoire
- Améliorer leur connaissance du territoire

Témoignage : Maison des associations de Tourcoing

Des bonnes pratiques ont été identifiées par les personnes présentes. Il s'agit notamment de s'appuyer sur les relais locaux. Les Chefs de Projet en quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des bons relais mais d'autres ressources existent à l'échelle d'un territoire.

Les bonnes pratiques identifiées sont les suivantes :

■ L'affiliation à une fédération ou une tête de réseaux permet d'avoir une meilleure appréhension du territoire mais aussi de faire de l'inter-associatif. En effet, ces structures permettent du lien entre associations adhérentes tout en offrant des services variés : information, accompagnement, assurance, logistique... L'implication de ces fédérations ou têtes de réseaux reste cependant cloisonnée à un seul secteur ou parfois à une échelle territoriale trop étendue.

■ Fréquenter les lieux de vie « associatifs » : Maison des associations qui sont plus que des lieux de vie puisqu'elles offrent également une batterie de services ; information, accompagnement, formations et autres moyens (logistiques, communication...). Ces acteurs sont complémentaires aux fédérations et têtes de réseaux et permettent de faire se rencontrer différentes associations de tous secteurs. Ils organisent également des événements qui permettent aux bénévoles de se rencontrer (forums associatifs, café d'échanges et d'interconnaissances, formations...).

■ Le secteur associatif c'est bien, s'élargir à l'Economie sociale et solidaire plus largement c'est mieux... D'autres espaces sont identifiés pour améliorer la connaissance du territoire. Il convient de s'intéresser plus largement à l'ESS qui offre aussi une multitude de perspectives pour les conseils citoyens. Il existe en effet des espaces / interlocuteurs hors associations qui peuvent apporter de nouvelles choses : cafés citoyens, fab lab, communautés, club ESS...

■ La municipalité reste le 1^{er} interlocuteur pour les associations. En effet, la commune reste le 1^{er} interlocuteur que l'association rencontre. Il est notamment important de nouer des liens réguliers entre association et municipalité. Les demandes de subventions sont une occasion pour toute commune de faire l'état des lieux des associations présentes sur son territoire et d'identifier les projets portés par ces dernières.

Dans ces conditions, il apparaît important pour les conseils citoyens de nouer des liens avec ces acteurs :

- Pour mieux communiquer et identifier les actions menées par les conseils citoyens auprès de ces acteurs ;
- Pour favoriser la porosité entre un quartier et sa commune ou son EPCI ou son département ;
- Pour intégrer les conseils citoyens au cœur de la vie associative et de ses projets ;
- Pour diffuser une culture de co-construction, de coopération, de collaboration et d'ouverture entre conseils citoyens et ces acteurs. Cette volonté permettra de créer de nouvelles actions mais aussi de nouveaux processus de création (économie de la fonctionnalité, du partage...).



Atelier 2 :

L'émergence d'initiatives citoyennes dans les quartiers

L'atelier vise à appréhender la problématique des initiatives citoyennes dans les quartiers et leur développement et dynamisation.

- En effet, ces initiatives sont la base de tout projet de création d'association ou de collectifs qui pourront agir comme nouvel acteur local. Les initiatives permettent également la mobilisation des autres citoyens dans une logique d'entraînement. Sur un quartier, un écosystème vertueux va permettre aux citoyens de pouvoir mobiliser leurs compétences dans des associations et pouvoir développer leurs initiatives avec l'appui de leurs pairs ou des pouvoirs publics. A l'inverse, un quartier avec peu de dynamisme associatif va bloquer les initiatives citoyennes: l'écosystème associatif ne sera pas adapté pour réussir à capter les initiatives potentielles des citoyens et les exemples de réussite ne seront pas présents pour créer une dynamique.

À travers **3 témoignages**, l'atelier a permis de cerner des clés de réussite pour fabriquer cet écosystème vertueux rendu possible par un dialogue sain entre les pouvoirs publics, les associations locales et les citoyens.

Etouvie

L'accompagnement des habitants par une formation

[Site du CSC Etouvie](#)

Dunkerque

Une association locale au service de la dynamisation de la vie associative locale

[Page facebook de l'association Horizon](#)

Les PIC

Un appui de la région Hauts-de-France à l'émergence de projets dans les quartiers

[Présentation des PIC](#)

Ces trois témoignages ont permis d'engendrer un débat entre les participants pour trouver les clés de réussite pour dynamiser les initiatives citoyennes sur son territoire.

Voici les éléments qui ont été validés lors de ce débat :

■ Penser le parcours et le processus de ces initiatives citoyennes :

- Vigilance : Injonction à participer
- Compréhension et connaissance de l'environnement
- Notion de temps (court, moyen et long termes)

■ Reconnaître les compétences des habitants, les capacités et les droits des habitants

- Accessibilité à l'information / « vulgarisation des dispositifs » (*penser les canaux de communication : favoriser l'échange de vive voix*)
- Valoriser les compétences et mettre en réseau
- Développer des compétences
- Favoriser la prise de parole (par exemple via la formation, coaching, etc), travailler sur la confiance en soi

■ Faciliter l'information et l'accès aux financements et à l'autonomie, vis-à-vis des institutions

- Mettre en place de l'interconnaissance entre projets et associations, favoriser les informations
- Connaitre, faire connaître
- Penser la transmission de l'information

Atelier 3 :

Quelles difficultés d'échanges associations, citoyens, politique de la ville ?

L'objectif est de discuter du dialogue entre habitants, associations et professionnels de la politique de la ville. Les études présentées le matin ont mis en évidence la difficulté de dialogue entre ces différents acteurs. À partir des témoignages de chacun, il s'agissait de discuter des pratiques de chacun pour éventuellement identifier des bonnes pratiques.

Trois témoignages éclairant différents aspects du dialogue entre associations, habitants et instances de la politique de la ville.

- **Le point de vue de la collectivité** (CU Arras)
- **Le point de l'association qui accompagne les conseils citoyens** (Ligue 59)
- **Le point de vue d'une association inscrite dans la politique de la ville de longue date** (Office de la jeunesse, Bruay-la-Buissière)



Les témoignages reflètent bien les tensions qui existent autour des conseils citoyens entre « technicisation des habitants et démocratisation des espaces techniques¹ » :

■ D'une part, la collectivité qui transmet de la connaissance sur la politique de la ville, souhaite impliquer les habitants et éprouve des difficultés à trouver le liant entre les aspects concrets qui vont mobiliser les habitants et les espaces très formalisés que sont les comités de pilotage. D'autre part, une fédération d'éducation populaire qui se concentre sur son savoir-faire : créer une dynamique collective autour d'un projet partagé qui émerge du groupe, et apprendre à le faire dans le contexte bien spécifique de la politique de la ville.

■ Tous partagent pour autant ce constat d'une instance de démocratie au fort potentiel de **renouvellement et de renforcement de la vie démocratique locale**. Renouvellement des personnes qui s'impliquent, des questions qui se posent aux techniciens de la collectivité, aux associations qui accompagnent les habitants. Cela implique de bien repenser les rôles de chacun sur le territoire pour que le conseil citoyen ne soit pas une instance comme les autres (ou une association comme les autres si il est constitué en association).

¹ Vie associative et conseils citoyens, quels liens existants, à créer, à renforcer ?

- L'élément qui doit être renforcé actuellement semble donc être **la structuration des liens entre les différents acteurs du territoire**. Si ces liens étaient plus forts, ils faciliteraient l'émergence de coopération entre chacun. Plusieurs pistes sont envisageables: **nécessité d'instances structurées réunissant régulièrement les différentes parties prenantes** (exemple office de la jeunesse de Bruay la Buisnière). Cela peut se faire dans une instance spécifique (via un collège dédié par exemple), ce qui permet le dialogue sans nuire à l'autonomie du projet associatif ou des habitants. **Appui par les réseaux existants ayant une mission d'animation territoriale** (réseaux associatifs et centre de ressources politique de la ville).
- S'agissant plus particulièrement du dialogue avec les instances de la politique de la ville, le prochain effort est attendu du côté des administrations et des élus. Le CGET rappelle alors utilement que la loi Lamy, qui institue les conseils citoyens, s'est inspirée de l'expérience du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE) et de son collège composé de personnes en situation d'exclusion, accompagné par ATD Quart Monde : les discours non policés et non administrato-compatibles y sont des éléments de fonctionnement normaux ! Pour faciliter l'apprentissage du travail collectif, **les méthodes de co-formation¹ proposées par ATD ont démontré leur plus-value**.



¹ [Compte rendu de la coformation sur la participation de ceux que l'on entend le moins](#)

Atelier 4 :

Comment maintenir la dynamique collective d'un projet ?

Que l'on s'intéresse aux conseils citoyens ou à la vie associative, le défi de l'engagement des individus révèle les mêmes enjeux. Comment encourager les personnes à s'engager ? Comment renouveler les instances ? Comment être représentatif ? Comment rajeunir les instances ? Evidemment, il n'existe pas de recette miracle pour résoudre ces problématiques mais quelques principes de fonctionnement et astuces peuvent aider à maintenir la dynamique collective.

Témoignage : Ligue 59

À LA BASE, UN PROJET COMMUN

■ **Se donner un horizon commun est fondamental pour créer une force d'entraînement du collectif.** Dans l'atelier un participant disait « *il nous faut transformer les préoccupations individuelles en enjeux collectifs* ». Cette phrase traduit bien le fait que l'engagement est d'abord individuel, en réaction à une situation vécue. Mais que l'enjeu du collectif est de faire en sorte que la somme des problèmes individuels se transforme en un projet commun.

Et pour cela, il faut du temps ! Le temps de se connaître, de se comprendre... L'échange et le partage des motifs d'engagement de chacun est essentiel à la structuration du projet. Si cela passe souvent par des discussions, c'est aussi dans le « faire ensemble » qu'on peut construire du collectif. Des petits projets communs peuvent être le carburant pour rassembler les habitants. Dans l'atelier, nous avons cité les projets de recueil de la mémoire du quartier, où des jeunes interviewent des personnes âgées pour comprendre l'histoire du territoire. Ce type d'action permet à la fois de générer de l'échange intergénérationnel et de construire de la connaissance utile à la structuration d'un projet. Ou encore, le projet « adopte un pot » qui consiste à embellir le quartier en utilisant les bacs à fleurs non entretenus. Ces initiatives, simples mais visibles, permettent de démontrer l'utilité du conseil et d'encourager l'implication des habitants.



LAISSER UNE PLACE À CHACUN ET FÉDÉRER LES ÉNERGIES

■ Si le projet rassemble autour d'un objectif commun, la dynamique collective n'en est pas automatique pour autant. Encourager la participation de chacun est un défi quasi-quotidien pour permettre la diversité et la représentativité au sein du conseil citoyen. Il existe plusieurs moyens pour aller chercher les habitants. Il est possible par exemple de proposer aux membres du conseil de coopter un habitant de leur entourage pour l'inviter à rejoindre le conseil citoyen. Dans l'atelier, nous avons aussi noté que créer des actions avec les enfants permettait bien souvent de rentrer en contact avec leurs parents et d'amener des habitants, parfois éloignés des instances de participation, à s'intéresser au conseil citoyen. Il s'agit également d'aller à la rencontre directe de la population du quartier pour présenter le rôle du conseil citoyen. Cela peut se faire par du porte à porte, par des diagnostics en marchant, à l'aide d'outil de communication (tract, site...), etc. Et une fois que le premier contact est noué, il s'agit d'être vigilant à l'accueil réservé aux nouveaux. Il faut être attentif à la manière dont on inclut les nouveaux membres et à la place qu'on leur laisse.

Pour diversifier, il peut aussi être utile de fédérer les énergies du territoire. Cela peut s'appliquer à la mutualisation des conseils citoyens d'un même bassin de vie. Si certains ont des difficultés à émerger ou à se maintenir, il peut être intéressant de réfléchir à une instance partagée pour l'ensemble des conseils du territoire. Et le rapprochement avec les associations du territoire peut également permettre la diversification. A ce titre, notons l'initiative de la Ligue de l'enseignement pour travailler sur l'implication des jeunes au sein des conseils citoyens. Le projet consiste à rapprocher les conseils citoyens des Junior associations (dispositif d'appui à la création d'association composée exclusivement de jeunes de moins de 18 ans) au travers de projet commun. Au-delà de l'échange intergénérationnel que créent ces rencontres, c'est aussi une manière de permettre aux plus jeunes de s'investir dans les conseils citoyens et de rajeunir ces instances. Développer les liens entre conseils citoyens et conseil municipal de la jeunesse peut également favoriser le rajeunissement.



LES MOYENS DE LA PARTICIPATION

■ Dans tout projet, sa pérennité est conditionnée par les moyens qu'il arrive à obtenir. En la matière, le premier enjeu pointé sur l'atelier est celui du temps. S'investir dans le conseil demande du temps aux habitants qui ont parfois des difficultés à assumer cette charge. Outre le temps pour la structuration et l'animation, les conseils citoyens sont de plus en plus sollicités pour contribuer dans différentes instances ou réunions. Il faut être vigilant à éviter une sur-sollicitation, et ce d'autant plus dans une phase de structuration du dispositif, si l'on souhaite maintenir la dynamique. Si certains conseils se sont organisés en commissions thématiques, répartissant ainsi le travail entre les membres, la mise en place d'un tel fonctionnement demande une certaine maturité du conseil et une confiance en interne.

La question des moyens matériels et financiers est également centrale pour maintenir la dynamique collective. Par exemple, avoir un lieu dédié au conseil citoyen permet de se réunir facilement mais donne aussi une réalité physique à l'instance qui devient de ce fait plus visible pour les habitants.



ETRE RECONNU, L'ENJEU DE LA LÉGITIMITÉ

■ Pour encourager la participation des habitants, il faut aussi que les efforts fournis portent leurs fruits. En pointant les difficultés et relayant les aspirations des habitants, les conseillers citoyens sont attendus dans leur capacité à

transformer concrètement les problématiques soulevées. C'est de cette capacité à produire des changements concrets et visibles qu'ils tirent leur légitimité auprès des habitants et donc, qu'ils encouragent la participation. Il est

donc essentiel d'instaurer des relations claires avec les pouvoirs publics et un calendrier partagé de réalisation. Cette capacité à être entendu des pouvoirs publics est essentielle au bon fonctionnement de l'instance.

■ Les défis à relever sont multiples pour assurer la pérennité des conseils citoyens. Certaines clefs sont dans les mains des conseillers et peuvent être mises en œuvre rapidement, et d'autres demanderont du temps et des changements à moyen et long terme. Il semble actuellement important d'accompagner ces dynamiques par l'intermédiaire de tiers « neutres » à mêmes d'appuyer la structuration et la prise d'autonomie de ces instances ; mais aussi, utiles pour favoriser l'inter-connaissance, faire prendre conscience contraintes de chacun et assurer la médiation entre les mondes aux cultures éloignés et parfois opposés.

Note d'ambiance et conclusion de la journée

À l'issue de la séance, Julien Talpin, chargé de recherche CNRS à l'Université de Lille est venu restituer les échanges de la journée grâce à une note d'ambiance.

1. HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SITUATIONS

■ Les situations semblent très contrastées selon les villes et les quartiers, leurs modes de fonctionnement variant fortement d'un site à l'autre selon le volontarisme de la municipalité, l'échelle de participation (1 seul quartier ou plusieurs), les modalités de sélection des conseillers, l'animation par un tiers extérieur ou non, etc.

Certains sont très satisfaits de leur expérience, en tirent une source de reconnaissance et d'épanouissement personnel fort. Leur participation au CC leur a permis de découvrir les rouages institutionnels, de mettre en place des actions de proximité et de faire entendre leur voix, etc.

D'autres sont cependant plus critiques, et déplorent « *des CC qui cassent les pieds des élus* », « *une ville qui gère tout* », voire de « *manipulation par la municipalité* » ou de « *dérive politicienne* ». D'autres se demandent si « *la parole des citoyens est vraiment prise en compte ?* »



3. LA QUÊTE DE L'AUTONOMIE : TANT POUR LES CC QUE POUR LES ASSOCIATIONS

■ Mais l'autonomie c'est aussi la question des moyens et des financements [...] L'Etat peut à ce titre jouer un rôle de garant. La proposition de la coordination Pas sans nous de créer un « fonds d'initiative citoyenne » va également dans ce sens.

2. L'ARTICULATION ENTRE ASSOCIATION, CONSEILS CITOYENS ET DISPOSITIFS INSTITUÉS DE PARTICIPATION

■ Alors qu'historiquement on a souvent opposé démocratie participative instituée (conseils de quartier, jurys citoyens, etc.) et mouvement associatif, les institutions préférant parfois la figure du citoyen lambda à celle du militant associatif plus contestataire, non seulement cette journée engage un dialogue fructueux mais le dispositif même des conseils citoyens permet ces interactions entre différents types d'acteurs.

Il faut aussi réfléchir au rôle que les associations peuvent jouer au sein des conseils citoyens. Elles peuvent à ce titre jouer un rôle important d'animation voire d'accompagnement – les participants ayant tous souligné l'importance de la présence d'un tiers-neutre pour animer les CC (qui ne soit pas de la ville par exemple). Mais, comme le souligne un participant au cours de la journée, « *l'animateur doit être un jardinier, pas un berger* ». Certains à ce titre déplorent une volonté de certaines associations de prendre le pouvoir sur le CC. Il faut imaginer des garde-fous à ce sujet.

■ La journée a été clôturée par Claire BIZET, directrice du Mouvement associatif, Morgane PETIT, directrice de l'IREV, Kais MARZOUKI, chef de bureau participation au CGET et Vincent LENA, chargé par le CGET de la concertation dans le cadre de la mobilisation nationale pour les quartiers sur le volet association.



© Kevin Djedje

